

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

DU SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION, DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES DECHETS BEAUJOLAIS DOMBES

Nombre de conseillers en exercice : 50

Date de convocation : 16/06/2023

Date d'affichage :

Objet : Recours au contrat d'apprentissage

L'an deux mil vingt-trois, le 23 juin à 14 h 30, le Syndicat Mixte s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Villié-Morgon (69), sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHEMARIN.

Tit.	Coll Terr	NOM Prénom	Présent (x) ou excusé (e)
x	AVB	AURION Rémi	
	AVB	CHEVALIER Armelle	
x	AVB	DAUMAS Nathalie	Excusée
x	AVB	DECEUR Patrice	Excusé
x	AVB	FROMENT Benoît	Excusé
	AVB	LIEVRE Gaétan	
	AVB	LONGEFAY Fabrice	
x	AVB	MANDON Olivier	X
x	AVB	MATRAY Bernard	X
x	AVB	PARIOT Véronique	X
x	AVB	PERRIN Jean-Charles	X
x	AVB	REBAUD Catherine	Excusée
x	AVB	ROMANET Michel	
	AVB	TACHON Gérard	X
	AVB	TROUVE Michel	
x	CCBPD	BLANCHET René	X
	CCBPD	BOUCHARD Loïc	
x	CCBPD	BOUVET Nicole	Excusée
x	CCBPD	FLAMAND Guy	X
x	CCBPD	GHIRARDI Aurélie	Excusée
x	CCBPD	LEBRUN Pascal	X
	CCBPD	LEGLISE Gaëlle	
	CCBPD	MERCIER Hervé	Excusé
x	CCBPD	TERRIER Pascal	
	CCBPD	TRONCY Thierry	
	CCDSV	BONTEMPS-HESDIN Carole	Excusée
x	CCDSV	CHAUMONT Armand	
x	CCDSV	DOMPOINT Daniel	
x	CCDSV	FORNES Christine	Excusée
	CCDSV	GARNIER Gilles	Excusé
x	CCDSV	LAUTIER Vincent	X
x	CCDSV	REY Bernard	Excusée
	CCDSV	VALLOS Frédéric	
x	MBA	COGNARD Jean-François	X
	MBA	DARMEDRU Brigitte	Excusée
x	MBA	MANTOUX Guy	Excusé
	COR	BLEIN Bernadette	Excusée
x	COR	CHAMPALE Aymeric	
x	COR	CORGIER Vincent	
x	COR	GERBERON Alain	Excusé

Tit.	Coll Terr	NOM Prénom	Présent (x) ou excusé (e)
	COR	LAGOUTTE Jean-Robert	X
x	COR	PERONNET Alain	
x	COR	PONTET René	X
x	COR	SALEMBIER René	X
x	COR	SONNERY Patrick	
	COR	SOTTON Martin	
	COR	SUCHET Ghislaine	X
x	CCPA	DE LA TEYSSONNIERE Hervé	X
x	CCPA	DOUILLET José	
x	CCPA	FORT Frédéric	X
	CCPA	LAROCHE Olivier	Excusé
x	CCPA	LOMBARD Daniel	X
x	CCPA	MONCOUTIE Lucie	X
	CCPA	PAULOIS Frédéric	Excusé
	CCPA	PEYRICHOU Gilles	
	CCSB	BAGHDASSARIAN Patrick	
x	CCSB	BIOSA Françoise	X
x	CCSB	CHEMARIN Jean-Paul	X
	CCSB	DUCLOS Yvette	X
x	CCSB	FAYARD Daniel	X
x	CCSB	LAMURE Thierry	X
	CCSB	MIGUET Frédéric	
x	CCSB	MOREY Jean-Michel	X
x	CCSB	THEVENON René	X
x	SIRTOM	BLOT Yves	X
	SIRTOM	DEMAIZIERE Thierry	
x	SIRTOM	MAYA Michel	X
x	SIRTOM	PEGON Catherine	X
	SIRTOM	TAUPENOT Patrick	
x	SMIDOM	AGATY Guillaume	Excusé
	SMIDOM	AUBLANC Jean-Claude	X
	SMIDOM	BIGOT Agnès	
x	SMIDOM	COTTEY Romain	
	SMIDOM	DAVIDIAN Philippe	
x	SMIDOM	FERRE Paul	X
x	SMIDOM	JACQUET Claude	
x	SMIDOM	LUX Jean-Michel	X
x	SMIDOM	VIOT Dominique	

Monsieur le Président du Sytraival expose au comité syndical que l'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 ans au minimum et de 29 ans révolus au maximum, d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration.

Ce dispositif peut être ouvert, sous condition, à des mineurs de 15 ans ou à des majeurs de 30 ans et plus (personne reconnue handicapée ou qui envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention d'un diplôme).

Cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre.

Il rappelle que ce dispositif présente un intérêt tant pour les personnes accueillies que pour les services accueillants, compte tenu des diplômes préparés par les postulants et des qualifications requises.

Afin de renforcer l'équipe technique pour aider nos EPCI à mettre en œuvre les évolutions liées à la loi AGECE (loi Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire), il est proposé de prendre un.e étudiant.e en contrat d'apprentissage à partir de Septembre 2023 pour une année (niveau licence ou plus). Le montant de la rémunération serait d'environ 1 100 € / mois.

Le comité, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le Monsieur le Président à signer tout document relatif à ce dispositif, et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les centres de formation d'apprentis de recourir au contrat d'apprentissage.

Le secrétaire,
Olivier MANDON

Le Président,
Jean-Paul CHEMARIN

